

Union centrale suisse pour
le bien des aveugles

Formation d'assistance en communication

L'Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA organise la deuxième formation d'assistance en communication

Les assistantes et assistants en communication (AsCom) permettent aux personnes sourdaveugles d'accéder et de participer aux événements. Les AsCom soutiennent ainsi les personnes concernées dans leur autodétermination. Les AsCom sont engagé-es par des personnes sourdaveugles et accomplissent certaines tâches en leur nom et à leur demande.

L'accent est mis sur la maîtrise de la communication interpersonnelle, l'accès à l'information, l'orientation et la mobilité.

Les activités principales sont

- Assurer la communication interpersonnelle sur place
- Effectuer des recherches thématiques
- Transmission d'informations préliminaires, d'informations sur l'environnement, sauvegarde et suivi (vérification) de l'information
- Soutien à la mobilité et accompagnement en lien avec l'assistance en situation de communication

Organisme responsable	Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA - Service spécialisé en surdicécité
Objectif	<ul style="list-style-type: none">– Les participantes et participants savent ce que signifie la surdicécité ainsi que l'assistance.– Les participantes et participants apprennent à connaître les différentes formes de communication et savent comment les utiliser.– Les participantes et participants savent comment guider correctement et en toute sécurité les personnes sourdaveugles.– Les participantes et participants savent comment transmettre des informations, par exemple sur l'environnement ou sur Internet.– Les participantes et participants connaissent le contexte psychologique et médical de la surdicécité.
Contenu de la formation	Module 1 - Surdicécité (3 jours) <ul style="list-style-type: none">– Définition de la surdicécité

	<ul style="list-style-type: none"> - Petite formation sur la fonction des oreilles et des yeux - Culture des sourdaveugles, Deafblind Time - Aspects psychologiques <p>Module 2 - diriger en toute sécurité (2 jours)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Introduction aux techniques de guide - Se laisser guider et guider les autres <p>Module 3 - Communication (3 jours)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lorm et communication haptique - Langue des signes, visual frame et langue des signes tactile - Langage parlé et formes d'écriture adaptées <p>Module 4 - Assistance (3 jours)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Handicap et empowerment - AsCom Code, éthique, rôle - Témoignages d'AsCom et de clients <p>Module 5 - Accès à l'information (3 jours)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décrire l'environnement et la participation sociale - Accès aux médias - Basse vision, moyens auxiliaires et activités de la vie journalière <p>Autre (6 jours)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des clients, supervision, preuves de compétences, évaluation et répétition, introduction et évaluation du stage, règlements et décompte UCBA
Quand	De septembre 2023 à mai 2024, les vendredis et samedis
Groupe cible	Toutes personnes - y compris les personnes sourdes - qui souhaitent permettre et soutenir l'autodétermination des personnes sourdaveugles
Conditions préalables	<ul style="list-style-type: none"> - Entre 25 et 60 ans - Bonne santé psychique, pas de handicap visuel - Disposition à travailler avec une proximité corporelle - Bonnes capacités d'organisation et fiabilité (respect des délais, préparation personnelle du mandat, suivi administratif précis) - Du temps à disposition pour effectuer des missions d'assistance en communication.
Journées de formation	<p>20 jours à 6 leçons (120 leçons)</p> <ul style="list-style-type: none"> - 8/9 septembre 2023 - 6/7 octobre 2023 - 20/21 octobre 2023

	<ul style="list-style-type: none"> – 17/18 novembre 2023 – 8/9 décembre 2023 – 12/13 janvier 2024 – 2/3 février 2024 – 1er/2 mars 2024 – 12/13 avril 2024 – 3/4 mai 2024 – Remise des certificats : 17 mai 2024 <p>Les collaborateurs et collaboratrices bénévoles de l'UCBA et les interprètes en langue des signes peuvent être dispensés de suivre certains jours de cours.</p>
Horaires des cours	9h15 - 12h15 et 13h15 - 16h15
Lieu du cours	UCBA Service spécialisé en surdicécité, Ch. des Trois-Rois 5bis, 1005 Lausanne
Preuve de compétences	Les modules sont évalués par des preuves d'acquisition de compétences. Les détails seront communiqués pendant la formation.
Temps d'auto-apprentissage	Individuel - env. 100 h
Conclusion	<p>Pour obtenir le certificat d'assistante ou assistant en communication UCBA, les conditions suivantes doivent être remplies :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les preuves d'acquisition de compétence sont apportées – Au moins 30 heures de stage – 80% de présence aux journées de formation <p>Dans le cas contraire, uniquement une attestation de participation à cette formation sera délivrée.</p>
Langue	Française et langue des signes suisse française LSF
Nombre de personnes participantes	min. 7 max. 20 personnes participantes
Direction	<p>Direction générale : Tina Aeschbach et Francine Dupasquier, Centre de compétence en surdicécité acquise</p> <p>Enseignantes et enseignants UCBA : Beat Marchetti, Made Müller, Britta Amend</p> <p>Et des autres enseignants</p>
Coûts	<p>Fr. 2 000.--</p> <p>Les frais et les repas pendant les journées de cours et de stage sont à la charge des participantes et participants.</p> <p>Date limite de paiement : 1er août 2023</p>
Renseignements	<p>Francine Dupasquier</p> <p>e-mail : dupasquier@ucba.ch</p>
Inscription	UCBA Service spécialisé en surdicécité, Ch. des Trois-Rois 5bis, 1005 Lausanne

	À Remplir : <ul style="list-style-type: none">- L'inscription ci-jointe- Bref curriculum vitae- Lettre de motivation- Extrait de casier judiciaire et extrait spécial de casier judiciaire
Date limite d'inscription	15 juin 2023

Sous réserve de modification

Inscription

Prénom et nom de famille	
Rue	
Code postal, lieu	
Email	
Téléphone	
Natel	
Annexes	Un bref curriculum vitae, une lettre de motivation, extrait de casier judiciaire et extrait spécial de casier judiciaire
Adresse	UCBA Service spécialisé en surdicécité, Ch. des Trois-Rois 5bis, 1005 Lausanne dupasquier@ucba.ch
Date limite d'inscription	15 juin 2023

En signant = je suis d'accord avec les conditions générales (annexe)

Lieu/ Date

Signature
